



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **20 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2510

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Attribution d'une subvention à l'association les Péniches du Val de Rhône dans le cadre des travaux de révision quinquennale**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Diamantidis

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : samedi 16 décembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : jeudi 21 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, M. Colin, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barret, Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mme Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, M. Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Petit, Mmes Peytavin, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Longueval), Galliano (pouvoir à Mme Glatard), Mme Cardona (pouvoir à Mme Poulain), MM. Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Balas (pouvoir à M. Barret), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Blache), Brugnera (pouvoir à Mme David), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Crespy (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Devinaz (pouvoir à Mme Gandolfi), Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à Mme Corsale), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), MM. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Berthilier), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Odo (pouvoir à M. Moroge), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Piantoni (pouvoir à Mme Michonneau), Picard (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Piegay (pouvoir à M. Moretton), Rantonnet (pouvoir à Mme Fautra), Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à Mme Peillon), M. Sannino (pouvoir à M. Blachier), Mme Sarselli (pouvoir à M. Vincendet), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Vergiat (pouvoir à M. David), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Charles, Calvel, Aggoun, Boudot, Bravo, Casola, Genin, Mme Ghemri, M. Passi, Mme Tifra.

Conseil du 20 décembre 2017**Délibération n° 2017-2510**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Attribution d'une subvention à l'association les Péniches du Val de Rhône dans le cadre des travaux de révision quinquennale**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association les Péniches de Val de Rhône a pour mission d'éduquer à l'eau et aux fleuves.

Depuis plusieurs années, la Métropole de Lyon soutient la démarche pédagogique de l'association visant à une réappropriation du Rhône et de la Saône, leurs aménagements, l'histoire lyonnaise de l'eau et sa gestion à partir d'un équipement original : la péniche "la Vorgine".

5 000 personnes sont accueillies chaque année, dont 3 000 scolaires hébergés sur la péniche et pratiquent des activités selon un rythme de 2 classes par semaine. La démarche de sensibilisation porte également sur un public adulte (familles, groupes constitués) touchant jusqu'à 2 000 personnes/an et parmi eux en particulier et en développement, des habitants issus de quartiers relevant de la politique de la ville.

La qualité pédagogique des projets menés est reconnue par tous. Cet équipement, unique en France, est indispensable à la mise en œuvre du plan d'éducation au développement durable de la Métropole.

L'association est soumise, dans le cadre d'une révision quinquennale de l'embarcation, à l'obligation de travaux indispensables, au regard de la sécurité (mise aux normes timonerie, etc.) et de l'obtention du nouveau permis de navigation pour la période 2018 à 2020, mais aussi pour assurer le bon fonctionnement de la péniche et de ses installations (remplacement chaudière, etc.). Une part de ces travaux porte sur la remise en état de la station d'épuration embarquée qui représente un caractère exemplaire, en particulier dans le contexte d'une péniche à vocation pédagogique.

Une demande de subvention de l'association les Péniches du Val de Rhône est sollicitée auprès de la Métropole pour les travaux de révision de la péniche "la Vorgine", pour partie imposés par la réglementation.

Le coût total des travaux s'élève à 130 042,95 €. La participation de la Métropole est sollicitée à hauteur de 27,63 % pour un montant de 35 925,75 €. Le montage financier de l'opération s'appuie par ailleurs sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes sollicitée à hauteur de 48 238,17 €, en cours d'instruction, la Fondation de la Caisse d'épargne (14 103,20 €), les fonds propres de l'association (22 975,83 €) et une implication bénévole valorisée (8 800 €).

Plan de financement – Révision quinquennale 2017

Dépenses en euros		Recettes en euros	
investissements		Région Auvergne-Rhône-Alpes	48 238,17
sécurité	23 616,00	Métropole de Lyon	35 925,75
échanges caloriques	3 378,24	fondation Caisse d'épargne	14 103,20
sols	24 622,17	fonds propres Péniches du Val de Rhône	22 975,83
autres	15 700,00	bénévolat Péniches du Val de Rhône	8 800,00
maintenance			
cale sèche et carénage	6 726,00		
moteur et direction	25 809,60		
générateurs	2 504,58		
station d'épuration des eaux usées (STEP)	16 124,76		
peintures	2 761,60		
valorisation bénévolat	8 800,00		
TOTAL	130 042,95	TOTAL	130 042,95

Vu le dit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1 - Approuve :

a) - l'attribution pour l'année 2017 de la subvention d'un montant de 35 925,75 € au profit de l'association Péniches du Val de Rhône pour la réalisation de travaux de sécurité, de navigation et de maintenance de la péniche "la Vorgine",

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association les Péniches du Val de Rhône définissant notamment les conditions d'utilisation de la subvention.

2 - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3 - Le montant à payer, soit 35 925,75 € sera imputé sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2017 - compte 6743 - opération n°2P19O2185.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2017.